

19 novembre 2015

Distribution :

Évaluation environnementale du programme de collecte de données sismiques dans la zone extracôtière de la côte Est de Seitel Canada Ltée, 2016 à 2025

Le 3 novembre 2015, Seitel Canada Ltée (Seitel) a soumis à Canada-Terre-Neuve-et-Labrador l'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet pour des programmes de collecte de données sismiques. Le C-TNLOHE a déterminé que ce projet nécessiterait une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador* et de l'alinéa 134(4)a) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après les *Lois de mise en œuvre*.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées du programme. Un levé sismique est proposé pour 2016, et les levés suivants sont proposés entre 2017 et 2025.

Le C-TNLOHE a déterminé que votre agence dispose des experts des domaines de l'environnement ou des pêches que requière la réalisation de cette évaluation.

Conformément aux *Lois de mise en œuvre* : cibler les ministères ou agences qui pourraient avoir une expertise en la matière; établir un calendrier pour la réalisation de la détermination; et obtenir des commentaires sur l'ébauche ci-jointe du document d'orientation.

Calendrier de l'évaluation

Le C-TNLOHE exige que la détermination soit complétée le plus rapidement que possible, et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise	Réponse d'ici le 3 décembre 2015
Examen de l'ébauche de l'évaluation environnementale	Réponse environ six semaines après la réception du document.
Examen de l'évaluation environnementale révisée ou de l'addenda, le cas échéant	Réponse environ deux semaines après la réception du document.
Préparation de la détermination de l'évaluation environnementale	Trois semaines pour l'achèvement (peut commencer pendant l'examen de l'évaluation environnementale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches du document.

Conformément aux *Lois de mise en œuvre*, le C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements ci-joints et de lui faire part de votre décision d'ici le **3 décembre 2015**. Si vous déterminez être pourvu des connaissances voulues, veuillez informer le C-TNLOHE de la nature de ces connaissances et de la personne-ressource avec laquelle communiquer pour obtenir de l'aide avant le **3 décembre 2015**.

En l'absence de réponse de votre part à la date susmentionnée, le C-TNLOHE considérera que votre ministère ou organisme n'est pas pourvu des connaissances voulues.

Espèces en péril – Paragraphe 79(1) Notification du ministre

Conformément au paragraphe 79(1) de la LEP, le C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes de l'annexe 1 sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet relevant de sa compétence. La probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera entreprise au cours du processus de détermination.

- Espèces en péril : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*), Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)
- Espèces menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)
- Espèces préoccupantes : Loup Atlantique (*Anarhichas lupus*)
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur le document en pièce jointe ou si vous aimeriez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel à dhicks@cnlopb.ca.

Cordialement,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks Analyste
environnemental

Pièces jointes

c. c. D. Burley
E. Young

DISTRIBUTION :

<p>M^{me} Maureen Murphy Rustad OneOcean aux soins de Marine Institute Reception – rez-de- chaussée 115, chemin Ridge CP 4920 John’s (T.-N.-L.) A1C 5R3</p>	<p>M^{me} Robyn Lee Union des pêcheurs de Terre-Neuve CP 10 368, avenue Hamilton St. John’s (T.-N.-L.) A1C 5H5</p>
<p>M. Rick Ellis Ocean Choice International 1315, chemin Topsail CP 8190 Station A St. John’s (T.-N.-L.) A1B 3N4</p>	<p>M. Derek Butler Association of Seafood Producers Bureau 103 Baine Johnston Centre, 10, place Fort William St. John’s (T.- N.-L.) A1C 1K4</p>